

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 3 (1865)  
**Heft:** 26

**Artikel:** [Anecdote]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178098>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cette Panacée est reconnue comme un sudorifique immanquable dans les grandes Maladies ; elle guérit généralement et radicalement toutes sortes de Fiévres, de même que les Migraines invétérées les Vertiges ; elle est aussi Souveraine sur tout contre les Pleuresies, Fièvre maligne, Petite-Vérole, etc. ne laissant aucune marque de boutons à ceux qui l'ont ayant se servent de cette Poudre ; elle tue et chasse les Vers radicalement et l'emporte à cet égard sur tout autre Vermifuge ; en un mot il n'y a point de Maladie où elle ne convienne, puis quelle va au sang et le purifie. Ce Remède est fort facile à prendre, n'ayant ni goût, ni odeur. On peut le délaier dans une cuillerée de Bouillon, dans du Thé, du Vin ou de l'Eau. La Prise est du poids de 4. grains ; elle agit par les Sueurs, par les Selles ou par les Vomissements, sans peine, le tout suivant que la Nature le requiert. Le jour qu'on la prendra on ne doit rien manger jusques à une ou deux heures après Midi, mais on prendra un petit Bouillon léger de demi heure en demi heure. Les Personnes difficiles à émouvoir pourront en prendre 2 prises, sans crainte, pas même quand ils en prendroient 3. et 4. prises. La prise est de 10. s. courant et en gros de 40. Francs le Cent. Il en faut 5. à 6. Prises pour une Cure. On doit afranchir les Lettres qu'on écrira, à M. Leautier, sans quoi elles resteront au rebut.

### LE SECRET D'HORTENSE

(7)

« Ma chère Mathilde,

J'ai reçu des nouvelles de notre père qui me mande auprès de lui, en exigeant toutefois, — même pour moi, ma sœur chérie, — le secret de sa retraite. Ne t'inquiète pas, j'emporte de l'argent et des bijoux ; d'ailleurs, dans huit jours je pourrai tout de dire ; j'en prends le solennel engagement.

Je suis désolée de te laisser seule, ma sœur aimée, mais tu as notre bonne Manette qui me remplacera pour les convenances et les soins ; j'espere que sous peu notre sort changera complètement.

Au revoir, chère Mathilde, pense souvent à moi ; ce sera jusqu'à des temps meilleurs notre point de réunion.

Ta sœur, HORTENSE.

P.-S. Dis à Ernest de ne pas faire le mauvais génie pendant mon absence, autrement je serai sans pitié pour lui à mon retour.

Soyez heureux !

La lecture de ces quelques lignes jeta Mathilde dans une profonde surprise. Elle interrogea Manette, qui ne savait absolument rien ; même tentative fut faite auprès des amies d'Hortense, mais toutes ignoraient sa décision et son départ.

Ernest conseilla d'attendre patiemment le temps au bout duquel Hortense promettait une révélation complète. Mais si quelques minutes d'attente semblent durer un siècle, qu'on se figure ce que durent être pour Mathilde ces huit jours de mortelle anxiété.

Le dimanche suivant, c'est-à-dire huit semaines après le départ de M<sup>me</sup> Colombier, la voix du facteur se fit entendre dans la cour, et sans donner à la vieille Manette le temps de descendre, Mathilde impatiente, courut chercher là lettre elle-même.

C'était bien Hortense qui tenait sa promesse. Sur l'adresse, d'une écriture tremblée, on voyait le timbre du Havre.

De retour à la maison, Mathilde d'une main fiévreuse s'empressa de rompre le cachet de l'enveloppe ; mais aux premières

lignes du billet, sa vue s'obscurcit, ses genoux fléchirent, et sans Ernest qui la retint dans ses bras, elle fut infailliblement tombée sur le parquet.

Lorsque la première émotion de la jeune fille fut un peu dissipée, son fiancé, assis près d'elle sur un divan, lui lut la lettre de sa sœur :

« Ma chère Mathilde, ou plutôt mes généreux amis.

Quand vous recevrez mes adieux, le vent m'emportera sur cet abîme liquide dont les plaines bleues confondues avec le ciel me représentent l'infini.

Je vais à New-York ou mon père cache dans l'ombre une misère douloureuse et une vieillesse abandonnée.

Ne me plaignez pas ; je suis heureuse, bien heureuse de pouvoir utiliser une vie qui, si je ne pouvais l'employer ainsi, pèserait sur mon cœur comme un lourd fardeau.

Je connais toute la générosité de votre sublime abnégation et je regrette de ne pouvoir vous témoigner ma reconnaissance qu'en vous quittant pour quelques années. Un jour peut-être, lorsque le temps aura purifié mon âme, je reviendrai vivre auprès de vous.

En attendant, soyez promptement heureux ! ne gaspillez pas le printemps de votre vie, employez-le à vous cherir comme je vous chéris moi-même, et ne sacrifiez jamais aux idoles de ce monde ; ces fausses divinités ne vous offriront que de l'absinthe et du fiel en échange de votre pur encens.

Aimez-vous dans tous les hommes ; soulagez toutes les douleurs ; le vrai bonheur n'existe réellement que dans le bien qu'on fait, tout le reste n'est que mensonges et chimères !

J'avais entendu le sacrifice que vous vous étiez imposé, c'est ce qui a quelque peu hâté mon départ. Je ne puis vous exprimer l'admiration que m'inspire votre héroïsme. Dieu a permis que j'en eusse toute la jouissance, mais il m'a donné en même temps le courage de ne point vous laisser accompagner un si cruel dévouement.

Oh ! ma sœur ! oh ! mon frère ! que vous êtes grands à mes yeux ! et que je voudrais pouvoir augmenter encore une félicité dont vous m'aviez si généreusement fait l'offrande !

Soyez bénis pour vos nobles sentiments ; vous méritez que Dieu fasse une exception en votre faveur et que cette terre de larmes et de soupirs soit pour vous un séjour d'espérance et de délices !

Adieu, vous que j'aime plus que ma vie ; je vous écrirai souvent ; la pensée ne connaît point l'espace et mon cœur volera sans cesse vers vous.

Adieu ! mille fois adieu !

Hortense COLOMBIER.

P.-S. Lorsque je serai arrivée, vous me ferez passer de l'argent chez un banquier dont je vous enverrai l'adresse ; je veux rendre la vieillesse de mon père heureuse. Je lui dirai que sa fille cadette a fait un choix digne d'elle, et de loin, n'en doutez pas, il vous enverra ses plus chères bénédictions. »

Après avoir essayé leurs larmes, Ernest et Mathilde se rendirent à l'église pour remercier Dieu qui leur rendait le bonheur, et le prier pour l'ange qui consacrait sa vie à remplir un saint devoir.

On nous a dit que huit ans plus tard, à la mort de son père, Hortense était revenue dans sa patrie. Dans son cœur, vrai sanctuaire de charité, l'absence et la prière avaient transformé un amour impossible en une amitié fraternelle et sainte.

Jeanne MUSSARD.

Ensuite de l'indiscrétion d'un ouvrier typographe, le journal *le Grutli* publiait dans son dernier numéro un article intitulé *le serment du Grutli* dont le manuscrit avait été livré à l'impression pour le *Conteur*. Le lendemain, cet article était reproduit par *l'Estafette* et le *Journal de Genève* et publié ainsi dans trois journaux avant de paraître dans celui auquel il était destiné.

*Pour la rédaction : L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.*

LAUSANNE — SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TYPOGRAPHIE